

Le Maire de la Ville de LEFOREST
Vu le Code des Collectivités Territoriales
Vu le Code de la Route
Vu la demande présentée par Monsieur [REDACTED]
[REDACTED] Responsable de l'entreprise Maillard, 25110
AUTECHAUX, en date du 29 Novembre 2023, relative à
occuper le Domaine Public pour le Stationnement d'un camion
grue au droit de la Place Allende à Leforest.

Considérant qu'il convient, par mesure de sécurité publique et pour faciliter les travaux au droit du chantier, de la Place Salvatore Allende à Leforest, de réglementer le stationnement des véhicules de tous genres.

ARRÊTÉ N° 2023/209

**ARRÊTÉ MUNICIPAL TEMPORAIRE
RELATIF AU STATIONNEMENT D'UN CAMION GRUE SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Article 1 L'entreprise Groupe MAILLARD est autorisée à occuper le domaine public pour le stationnement d'un camion grue, Du Lundi 11 Décembre 2023 au Vendredi 15 Décembre Inclus soit pour une durée de Cinq (05) jour(s).

Livraison d'un sanitaire pour le compte de Tadao

Article 2 Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit au droit de l'adresse précitée à Leforest aux dates reprises à l'article 1^{er} ci-dessus.

Article 3 Ce dernier devra prendre toutes les dispositions nécessaires afin que la circulation routière ne soit pas gênée.

Article 4 Les droits des riverains demeureront réservés en ce qui concerne le libre accès à leur habitation, la possibilité d'en sortir et d'assurer le chargement et le déchargement des marchandises.

Article 5 La signalisation temporaire à mettre en place est à la charge de l'entreprise Maillard.

Article 6 Les contraventions au présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois.

Article 7 L'entreprise Maillard
Monsieur le Commissaire de Police
Le Service de la Police Municipale
Madame la Directrice Générale des Services
Les Services Techniques de la Ville

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la mairie et mis en ligne sur le Site Internet de la Ville.

Fait à Leforest, Le 30 Novembre 2023.

Certifié exécutoire le 01/12/2023.

Le Maire,

Christian MUSIAL

